

## 1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** **2,5-Dichlorophenol**  
**Code du produit** B24787  
L01928  
**Producteur/fournisseur :** Alfa Aesar GmbH & Co.KG  
Zeppelinstrasse 7  
D-76185 Karlsruhe / Germany  
**Service chargé des renseignements :** Département sécurité du produit  
**Renseignements en cas d'urgence :** Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz  
www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

E-mail: gcat@matthey.com  
www.alfa-chemcat.com

## 2 Identification des dangers

### Principaux dangers:



Xn Nocif  
N Dangereux pour l'environnement

### Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
 R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
 R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Système de classification :

#### HMS-ratings (gamme 0-4) (Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	2
FIRE	1
REACTIVITY	1

Santé (effets aigus) = 2  
Inflammabilité = 1  
Réactivité = 1

### Éléments d'étiquetage SGH



#### Attention

H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
 H312 - Nocif par contact cutané.  
 H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires.



H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

### Intervention:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## 3 Composition/informations sur les composants

**Nom chimique usuel (ou nom générique)**  
**Désignation (No. CAS)** 2,5-Dichlorophenol (CAS# 583-78-8)  
**Code(s) d'identification**  
**No. EINECS :** 209-520-4

## 4 Premiers secours

**après inhalation :** Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
**après contact avec la peau :** Demander immédiatement conseil à un médecin  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
**après contact avec les yeux :** Demander immédiatement conseil à un médecin  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.  
**après ingestion :** Demander immédiatement conseil à un médecin

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
**Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :** Peut être dégagé en cas d'incendie :  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Gaz hydrochlorique (HCl)  
**Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale

## 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante  
**Mesures pour la protection de l'environnement :** Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.  
**Méthodes de nettoyage/récupération :** Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.  
**Indications complémentaires :** Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

**Manipulation :**  
**Précautions à prendre pour la manipulation:** Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
**Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
**Stockage :**  
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.  
**Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

# Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 03.02.2010

Date d'impression : 03.02.2010

## Nom du produit **2,5-Dichlorophenol**

### Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

(suite de la page 1)

### 8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

néant

#### Indications complémentaires :

Aucune donnée

#### Équipement de protection individuel :

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

#### Protection respiratoire :

#### Protection des mains :

#### Matériau des gants

#### Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Protection du visage

#### Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### Indications générales.

Forme : cristallin  
Couleur : brun clair  
Odeur : genre phénol

#### Modification d'état

Point de fusion : 55-58°C  
Point d'ébullition : 211°C  
Température et début de la sublimation : non déterminé

Point d'éclair : non applicable

Température d'inflammation : Non déterminé

Température de décomposition : Non déterminé

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

#### Limites d'explosivité :

inférieure : Non déterminé  
supérieure : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité : non déterminée

#### Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C:

2 g/l

### 10 Stabilité et réactivité

#### Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

#### Substances à éviter :

Agents d'oxydation

#### Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

#### Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Gaz hydrochlorique (HCl)

### 11 Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë :

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	946 mg/kg (mus)
		580 mg/kg (rat)

#### Effet primaire d'irritation :

#### de la peau :

Irrite la peau et les muqueuses.

#### des yeux :

Effet d'irritation.

#### Sensibilisation :

Aucun effet de sensibilisation connu.

#### Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :

Expériences faites sur des animaux de laboratoire ont provoqués des effets mutagènes.

#### Indications toxicologiques complémentaires :

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.  
Danger par résorption dermique.  
Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérogènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

### 12 Informations écologiques

#### Effets écotoxiques :

#### Remarque :

Toxique chez les poissons.

#### Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Toxique pour les organismes aquatiques.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Produit :

#### Recommandation :

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée.

(suite page 3)

# Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2010

Révision: 03.02.2010

## Nom du produit **2,5-Dichlorophenol**

(suite de la page 2)

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.  
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

**Emballages non nettoyés :**  
**Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Prescriptions de transport

**Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**



**Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 6.1 (T2) Matières toxiques.  
**Indice Kemler :** 60  
**No. UN :** 2020  
**Groupe d'emballage :** III  
**Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)  
**Désignation du produit :** 2020 CHLOROPHENOLS SOLIDES  
**Quantités limitées (LQ)** LQ9  
**Catégorie de transport** 2  
**Code de restriction en tunnels** E

**Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**



**Classe IMDG/GGVmer :** 6.1  
**No. UN :** 2020  
**Label** 6.1  
**Groupe d'emballage :** III  
**Polluant marin :** Oui (P)  
**Désignation technique exacte :** Signe conventionnel (poisson et arbre)  
 CHLOROPHENOLS, SOLID

**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**



**Classe ICAO/IATA :** 6.1  
**No. ID UN :** 2020  
**Label** 6.1  
**Groupe d'emballage :** III  
**Désignation technique exacte :** CHLOROPHENOLS, SOLID

**"Règlement type" de l'ONU:**

UN2020, CHLOROPHÉNOLS SOLIDES, 6.1, III  
 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide; Marine Polluant

### 15 Informations réglementaires

**Marquage selon les directives CEE :**

**Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xn Nocif  
 N Dangereux pour l'environnement

**Phrases R :**

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S :**

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Prescriptions nationales :**

**Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes  
 Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

**Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

### 16 Autres données

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

**Service établissant la fiche technique :**

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

**Contact :**

Zachariah Holt

**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
 P: Marine Polluant  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)  
 LC50: Lethal concentration, 50 percent  
 LD50: Lethal dose, 50 percent